

Cote du document: EB 2014/112/R.16  
Point de l'ordre du jour: 10 b)  
Date: 16 septembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-troisième réunion

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Ruth Farrant**

Directrice et Contrôleuse  
Division du Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

**Conrad Lesa**

Chargé de l'information comptable et financière  
téléphone: +39 06 5459 2181  
courriel: c.lesa@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent douzième session  
Rome, 17-18 septembre 2014

---

Pour: **Examen**

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-troisième réunion

1. Lors de sa cent trente-troisième réunion, tenue le 4 septembre 2014, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration. M. Adolfo Di Carluccio, le nouveau représentant de la République italienne, a assumé la présidence du Comité d'audit et a remercié la présidente sortante, Mme Raffaella Di Maro.

### **Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

### **Procès-verbal de la cent trente-deuxième réunion du Comité d'audit**

3. Le procès-verbal a été adopté sans commentaires.

### **Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

4. La direction a présenté ce document en précisant qu'une version plus détaillée sera préparée sur la base des observations formulées par les membres du Comité d'audit et par les membres du Conseil d'administration à la session de septembre. La proposition de budget comprend les coûts récurrents relatifs au plan d'action de l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance (ENI-E) et au projet de remplacement du Système prêts et dons (SPD). Il a été rappelé au Comité que les hausses de prix ont été intégralement absorbées sur les budgets des deux années précédentes, ce qui représente de fait une diminution réelle des coûts.
5. L'attention du Comité a été attirée sur les principaux aspects du document, à savoir: le programme de prêts et dons, le plan stratégique pour le personnel et les questions relatives à la problématique hommes-femmes. Le programme de prêts et dons a été estimé à 1,056 milliard d'USD, en tenant pour acquise l'issue positive des négociations avec la Banque de développement KfW. Les incidences budgétaires du plan stratégique pour le personnel découlent de la prise en compte des besoins opérationnels en termes d'effectifs, y compris dans les bureaux de pays du FIDA.
6. Les principaux facteurs de coût sont le solde restant des coûts récurrents relatifs à l'ENI-E pour 2015 et les coûts relatifs au SPD, et les hausses de prix, principalement du fait de l'inflation. Toutes les estimations fournies seront examinées lors de la préparation de la proposition finale de budget.
7. Le Comité a été informé que le budget ordinaire proposé pour 2015 s'établissait à 152,25 millions d'USD, contre 149,64 millions en 2014, ce qui représente une augmentation de 2,61 millions d'USD (1,7%) couvrant les coûts et les facteurs liés au plan d'action de l'ENI-E dans un contexte inflationniste de hausse des prix à hauteur de 0,8%. À l'heure actuelle, on estime à 4 millions d'USD le budget d'investissement destiné à couvrir essentiellement les équipements en matière de technologies de l'information (TI) et de sécurité.
8. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté son programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 ainsi que son plan indicatif pour 2016-2017. Les hypothèses retenues en termes de niveaux d'inflation et de besoins en effectifs sont les mêmes que celles utilisées pour le budget du FIDA. Dans l'aperçu présenté, les consultations en interne, les retours d'information du Comité de l'évaluation et la grille d'aide à la sélection d'IOE ont été pris en compte. IOE a présenté un budget de 6,1 millions d'USD – 60% de coûts en personnel et 40% de coûts hors personnel –, soit une augmentation nominale de 1,9% par rapport à 2014, la première augmentation en six ans. Le Comité d'audit a été

informé que le Comité de l'évaluation avait estimé que le budget et programme de travail d'IOE était équilibré et acceptable.

9. Plusieurs membres se sont félicités de cet aperçu du budget et des précisions ont été demandées sur les points suivants: quel serait le niveau du programme de prêts et dons financé grâce au prêt de KfW; l'augmentation réelle à hauteur de 0,9% couvrirait-elle l'augmentation réelle relative à l'ENI-E; quel est le ratio entre coûts absorbés et coûts supplémentaires dans le budget ordinaire; la pression constante exercée chaque année afin de maintenir un budget relativement plafonné en dépit de l'inflation se traduit-elle par une diminution réelle et soulève-t-elle la question de savoir si le FIDA dispose des ressources suffisantes afin de mettre en œuvre son programme de travail de manière efficiente; les économies ou les gains d'efficacité dérivant de l'ENI-E seront-ils communiqués; la hausse du budget envisagée pour 2016 est-elle liée à l'inflation ou aux coûts en personnel; quelle est la base du niveau d'inflation pris en compte dans le budget, tant du FIDA que d'IOE; et quelle est la composition du centre de coûts de l'organisation. Les membres ont apprécié le fait que les questions liées à la problématique hommes-femmes continuent d'être prises en compte dans le budget ordinaire.
10. D'autres commentaires ont porté sur la nature du cycle budgétaire accéléré et sur les observations formulées par la direction à propos des niveaux de cofinancement envisagés. Les membres ont demandé des précisions concernant les points suivants: la base du taux de change utilisé, qui a comporté une surévaluation de l'euro d'environ 7% par rapport à la dernière cotation en date vis-à-vis du dollar des États-Unis, et le taux d'inflation; le rapprochement des chiffres relatifs au budget administratif et au budget d'investissement, compte tenu notamment de l'amortissement à hauteur de 1 million d'USD pour un seul projet en 2015, qui a représenté une part importante de l'augmentation attendue du budget administratif; le rapport entre niveaux de financement et besoins opérationnels; et l'apparente réduction du pourcentage alloué au groupe 2 (concertation sur les politiques et mobilisation de ressources). La direction a annoncé que la proposition finale fournirait des informations sur les groupes, ventilées par département.
11. La direction a répondu aux commentaires formulés par les membres du Comité en précisant que l'estimation de 2,1% était le résultat d'un calcul effectué sur la base du taux d'inflation italien de 1,5% et d'une inflation mondiale de 2,7%. Le Comité a par ailleurs été informé que la hausse de 0,8% des coûts hors personnel a été calculée en appliquant l'inflation estimée de 2,1% uniquement sur la part du budget hors personnel. Concernant le taux de change, la direction a précisé que, à des fins de comparaison, le taux retenu était identique à celui de l'année dernière, ce qui est jugé prudent à ce stade, et a également noté que le taux de change moyen pour l'année, à la date de la préparation de l'aperçu du budget, était proche du taux présumé.
12. Le président du Comité a invité la direction à appliquer pour la proposition budgétaire finale des valeurs réalistes et actualisées, tant pour ce qui est de l'inflation que des variations de change, en se référant respectivement aux projections réalisées par les principales organisations internationales et aux plus récentes cotations du marché; il a également invité la direction à préciser les hypothèses sous-jacentes dans les deux cas, y compris la composition par monnaie des dépenses administratives du FIDA dans la proposition budgétaire finale, en décembre. Par ailleurs, le président du Comité a invité la direction à assortir les budgets administratif et d'investissement de données rapprochées dans le document budgétaire final, en décembre, si possible avec une ventilation par année des dépenses attendues – de fonctionnement et d'investissement – pour les projets en cours.
13. La direction a ajouté que certaines décisions passées et certains facteurs de coût – SPD, autres engagements dans le domaine des TI et légère augmentation des besoins en personnel en relation avec les bureaux de pays – auront une incidence

sur le niveau du budget pour 2015. La direction a annoncé que tout serait fait afin de garantir le financement intégral des opérations, même avec des hausses de prix minimales, et a réitéré sa volonté d'améliorer encore la méthodologie permettant de prendre en compte la problématique hommes-femmes dans la préparation du budget. Le cycle budgétaire accéléré a été introduit en tenant compte des observations formulées l'an passé par le Comité d'audit et le Conseil d'administration lors de l'examen du budget. Par ailleurs, la direction a confirmé que les prêts qui seront approuvés par suite de l'obtention du prêt de la KfW seront inclus dans le programme de prêts et dons, sous réserve de l'approbation de l'accord-cadre par le Conseil d'administration à sa session de septembre. La direction a informé le Comité que le plan d'action de l'ENI-E est une initiative qui s'étale sur plusieurs périodes et qu'un certain nombre d'économies ont été réalisées afin de compenser les augmentations inflationnistes et autres hausses de coût, et que la recherche de gains d'efficacité se poursuivra à moyen terme. Des précisions ont par ailleurs été fournies concernant la politique de cofinancement et la volonté de la direction de trouver de nouvelles sources de cofinancement, indépendamment de la capacité individuelle des pays clients en ce sens. Le Comité a été informé que le centre de coûts de l'organisation englobait des rubriques telles que les frais d'audit, l'amortissement et la couverture des soins de maternité.

#### **Rapport de situation sur le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2014**

14. Dans le domaine de l'audit interne, le Comité a été informé que, parmi les missions figurant dans le plan de travail, cinq ont été portées à terme et la plupart des autres sont en bonne voie. Deux autres rapports ont été publiés depuis la date d'élaboration du document. Il pourrait être nécessaire de modifier légèrement le plan sur la base de l'évaluation des risques, en raison d'un accroissement non prévu de la charge de travail. Quant à la mise en œuvre des recommandations, la tendance positive se poursuit, avec seulement 25 recommandations non hautement prioritaires en suspens. Dans le domaine des enquêtes, même si les nouvelles plaintes sont nombreuses, le nombre d'affaires en cours a diminué de 15, grâce à l'appui fourni par des experts externes.
15. Le Comité a par ailleurs été informé que le bureau a intensifié ses activités de sensibilisation sur la lutte contre la corruption. Pour pouvoir s'acquitter de son mandat, AUO avait besoin de ressources supplémentaires et, comme par le passé, la direction lui a immédiatement alloué les fonds nécessaires. AUO entend demander des ressources supplémentaires dans le courant de cette année ainsi qu'une légère augmentation pour 2015. Le Directeur d'AUO a par ailleurs informé le Comité qu'un examen externe du processus d'enquêtes et de sanctions, dont l'objectif est d'évaluer la pertinence de la structure organisationnelle et procédurale, devrait avoir lieu cette année, et s'attachera en particulier à analyser les pratiques en vigueur dans ce domaine au sein d'autres agences des Nations Unies et d'institutions financières internationales (IFI).
16. Les membres du Comité ont demandé des précisions sur les points ci-après:
  - i) quelle est la nature des recommandations en suspens depuis longtemps et un objectif a-t-il été fixé pour le taux de mise en œuvre; ii) à combien s'élèvent les fonds supplémentaires demandés à la direction et la question du financement est-elle normale ou systématique; et iii) quelle est la procédure et la politique concernant l'interdiction de travailler à l'encontre de consultants.
17. Le Directeur d'AUO a précisé que l'objectif visé est de n'avoir aucune recommandation en suspens, ce qui suppose que les recommandations devront avoir été suivies d'effet à la date convenue avec la direction. Il est toutefois normal qu'un certain nombre de mesures ne puissent pas être mises en œuvre selon le calendrier initialement établi dans la mesure où AUO s'efforce de mettre en lien les recommandations avec des initiatives ou projets institutionnels en cours ou prévus, et que la mise en œuvre desdites recommandations ne pourra être achevée que si le projet en question l'est lui aussi. Lorsque le risque sous-jacent est important, AUO recommande l'adoption de mesures à court terme afin d'atténuer ce risque

lorsqu'une solution à long terme est en cours. L'accent a été mis sur le fait que la mise en œuvre des recommandations s'améliore progressivement, preuve que la direction est déterminée à affronter les problèmes, en particulier lorsqu'ils sont hautement prioritaires.

18. Sur la question du financement, le Comité a été informé qu'AUCO avait initialement demandé une somme de 300 000 USD pour des dépenses hors personnel. Il a par ailleurs été précisé que le fait de disposer de ressources financières plutôt qu'en personnel est une garantie de flexibilité, en particulier pour des enquêtes dont le volume et la nature sont imprévisibles. Des informations ont également été fournies au Comité sur les résultats de la Commission des sanctions de juillet, sur la situation concernant l'interdiction de travailler, et sur les avantages que représente pour le FIDA le fait d'avoir accès aux listes établies par d'autres IFI à ce sujet.

#### **Informations actualisées sur l'élaboration d'un cadre général d'emprunt par le FIDA**

19. La direction a fourni des informations actualisées en attirant l'attention du Comité sur les délibérations du Conseil d'administration à sa cent dixième session, en décembre 2013. À cette occasion, la direction a présenté un document concernant une proposition de cadre pour un accord de financement par l'emprunt avec la KfW, et le Conseil a demandé qu'un cadre général d'emprunt soit dans le même temps élaboré afin de guider à l'avenir le FIDA dans la conclusion de partenariats financiers à des fins d'emprunt.
20. Il a été rappelé au Comité que la direction avait présenté au Comité, lors de sa cent trentième réunion, en mars, un document conceptuel sur un cadre général, qui mettait en évidence les principales questions qui avaient animé le débat lors de la session du Conseil, à savoir: la raison pour laquelle le FIDA devrait contracter des emprunts, le cadre juridique, le type de prêteurs auprès de qui le FIDA devrait s'engager, l'utilisation des fonds empruntés, l'impact sur la viabilité financière à long terme du FIDA, le recouvrement des coûts, la gestion des risques, l'audit, les procédures comptables et les vérifications approfondies.
21. Par ailleurs, il a été rappelé au Comité que durant les réunions informelles du Comité, organisées à l'issue de cette réunion afin d'aborder les questions soulevées, il avait été décidé que le cadre d'emprunt devrait s'articuler en deux parties: une première partie portant sur l'emprunt auprès d'États souverains et d'institutions appuyées par un État; et une seconde partie concernant les emprunts sur le marché.
22. La direction a fait état des progrès accomplis lors de la cinquième réunion informelle, notamment l'accord sur la justification de l'emprunt par le FIDA; la portée du cadre et le fait qu'il s'agira d'un document en constante évolution; la prise en compte d'une référence au plafonnement de l'emprunt; la gouvernance sur les propositions d'emprunt et l'utilisation des fonds empruntés; l'inclusion d'une section sur la gestion des risques; et la manière de gérer les demandes concernant les droits de vote avancées par des membres apportant une contribution sous forme de prêt.
23. Le Comité a été informé que la principale question en suspens – à savoir l'utilisation éventuelle des ressources du FIDA en appui à l'emprunt, le cas échéant – restait à résoudre et devra donc faire l'objet de discussions ultérieures. De plus, il a été informé que, lors de la prochaine réunion informelle, en octobre, la direction présentera une version provisoire de la première partie du document, couvrant tous les points convenus, et demandera au Comité s'il estime que d'autres aspects devraient être abordés et à quel moment ce document devrait être présenté au Conseil d'administration.
24. À l'issue de la présentation, par la direction, de ces informations actualisées, les membres du Comité ont pris acte des progrès accomplis à ce jour et de la nécessité de résoudre la principale question en suspens concernant l'utilisation des

ressources du FIDA en appui à l'emprunt. Ils ont souhaité pouvoir disposer de données et d'exemples précis afin de faciliter le débat et ont demandé si les informations actualisées avaient été fournies également au Conseil d'administration. La discussion a ensuite porté sur la question relative à l'utilisation des ressources du FIDA en appui à l'emprunt et sur la question de savoir comment et quand le Conseil devrait être consulté à ce sujet.

25. Le Comité est parvenu à la conclusion que cette question devrait être discutée plus en détail lors de la réunion informelle suivante et que ces informations, y compris le rapport du président du Comité d'audit, devraient être transmises au Conseil d'administration.

**Accord-cadre avec la Banque de développement KfW concernant l'octroi de prêts individuels au FIDA**

26. En décembre 2013, le Conseil d'administration a autorisé la direction à entamer des négociations avec la KfW. La direction a donc illustré les progrès réalisés à ce jour en ce sens. Il a été rappelé au Comité qu'un séminaire informel avait été organisé en mars afin d'informer les membres des conditions du prêt de la KfW et de ses conséquences pour le FIDA. La direction a annoncé que les négociations sur les principaux aspects s'étaient conclues au mois de juillet, et que l'accord était avantageux pour le FIDA, tant au plan financier que programmatique.
27. La direction a mis l'accent sur les points suivants:
- a) Le prêt de la KfW fournira jusqu'à un maximum de 400 millions d'EUR, concourant ainsi à la réalisation de l'objectif fixé pour le programme de prêts et dons, à savoir 3 milliards d'USD, pour la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9).
  - b) L'accord-cadre définira toutes les modalités, à l'exception du montant des prêts individuels et de leur taux d'intérêt. Ceux-ci seront précisés dans les accords de prêt individuels, qui seront d'au moins 50 millions d'EUR chacun.
  - c) Le prêt de la KfW servira à financer la réserve des prêts octroyés à des conditions ordinaires et qui seront présentés pour approbation en décembre 2014 et en 2015.
  - d) Le prêt sera autonome dans la mesure où il ne comportera la nécessité ni de recourir à un don externe ni d'utiliser les ressources du FIDA.
  - e) Le prêt, en euros, aura une durée de 20 ans et sera assorti d'un différé d'amortissement de cinq ans.
  - f) Le taux d'intérêt sera calculé sur la base de l'Euribor à six mois, augmenté d'un différentiel de taux déterminé au moment de la signature de chaque accord de prêt individuel et indiqué par la KfW, et sur lequel s'est basé le FIDA pour faire les projections présentées.
  - g) La KfW ne participera pas à la gouvernance ou à l'approbation des projets du FIDA financés grâce à ces prêts.
28. Dans les commentaires qu'ils ont formulés, les membres ont salué le travail réalisé par la direction ainsi que les résultats obtenus. Ils ont demandé des précisions concernant les points suivants: les conditions de viabilité financière et l'élaboration d'un éventuel additif technique à ce sujet; l'échelonnement des accords de prêt individuels et leur alignement sur les besoins en ressources; le fait qu'il n'est pas prévu que la liquidité nette de la KfW tombe en dessous de zéro; et le format sous lequel il sera rendu compte de chaque accord de prêt individuel, et si le Comité d'audit devait prendre part à ce processus, compte tenu de la demande de délégation de pouvoir présentée par la direction et de la variabilité de certains paramètres financiers majeurs de l'opération (c'est-à-dire le différentiel de taux effectif pour chaque accord de prêt individuel). La direction devait également fournir l'assurance que des contrôles étaient en place pour réduire les risques d'erreur de ce processus manuel apparemment laborieux. Les membres ont

également souhaité obtenir des éclaircissements sur les aspects ci-après: pourquoi l'accord-cadre actuel ne figure-t-il pas dans le document présenté au Comité; comment seront utilisés les 148 millions d'USD supplémentaires; et pour quelle raison le montant des frais de rémunération n'est-il pas considéré, contrairement à la commission d'engagement. D'autres commentaires ont porté sur les questions suivantes: quelle est la monnaie retenue pour la rétrocession, et ce choix appartient-il à l'emprunteur; sur quelle base la liquidité est-elle calculée et dans quelle mesure est-elle financièrement viable; et les demandes de décaissement au titre des projets seraient-elles faites avant que le FIDA ne demande les fonds correspondants à la KfW. Enfin le Comité a également souhaité savoir si le paiement de la commission d'engagement serait lié aux décaissements en faveur des pays emprunteurs.

29. Pour répondre à ces questions, la direction a commencé par expliquer qu'il n'était pas facile de préparer un additif détaillé et de le faire traduire en temps utile pour la session de septembre du Conseil d'administration. Il a été décidé de distribuer un additif succinct au plus tard le jour de la réunion. La direction a par ailleurs noté qu'il pourrait se révéler difficile de préciser toutes les conditions de l'accord-cadre dans l'additif en question. Pour ce qui est des frais, la direction a expliqué que les informations concernant les frais de rémunération ne peuvent pas être rendues publiques dans la mesure où cela risquerait de compromettre la position du FIDA lors de la négociation d'accords d'emprunt futurs, et qu'il est possible que la KfW préfère ne pas divulguer ce genre d'informations. Dans toutes les modélisations retenues aux fins de l'analyse, les dépenses administratives n'ont pas été prises en compte car l'on estime que le volume des coûts supplémentaires est négligeable. La direction a par ailleurs précisé que, d'après les estimations, les flux de fonds devraient avoir une valeur positive nette après remboursement intégral du prêt. De plus, le Comité a reçu l'assurance que les systèmes de contrôle interne du FIDA s'appliqueront aux fonds de la KfW, à l'instar des autres ressources du Fonds, et que, en conséquence, le fait que le prêt suppose un processus manuel laborieux ne comporte aucun nouveau risque spécifique. La direction a précisé que le déficit prévu était estimatif et que le déficit effectif pouvait varier légèrement. Sur la question de la monnaie retenue pour les prêts financés grâce à l'emprunt de la KfW, le Comité a été informé que, même si les fonds peuvent être décaissés dans n'importe quelle monnaie, le prêt sera libellé en euros afin de correspondre à la monnaie dans laquelle est libellée l'obligation du FIDA envers la KfW. La direction a expliqué que le graphique illustrant la liquidité prend en compte la disponibilité d'espèces afin que le FIDA puisse s'acquitter de l'obligation de rembourser la KfW et que cette solution est viable dans la mesure où les projections indiquent que la liquidité restera en deçà de zéro durant toute la durée du prêt.
30. Le Comité a été informé que les fonds fournis par la KfW seront mis à disposition sous réserve de l'approbation des projets par le Conseil et non pas sur la base des demandes de retrait provenant des emprunteurs. Sur la question de la divulgation de l'accord-cadre, la direction a expliqué que ces accords ne sont pas rendus publics, vu que chaque emprunteur est évalué sur la base de sa solidité financière et que les conditions sont définies en fonction de cela. Le texte de l'accord-cadre est long, mais ses principales modalités sont illustrées dans le document présenté au Conseil d'administration. Le Comité a par ailleurs été informé que le FIDA, en vertu de l'accord-cadre, pourrait retirer les fonds jusqu'en décembre 2018, même si l'intention est d'en engager la plus grande partie durant la période couverte par la neuvième reconstitution.
31. Le document a été considéré comme examiné.

#### **État d'avancement de l'élaboration du Système prêts et dons**

32. La direction a présenté des informations actualisées sur l'état d'avancement de l'élaboration du Système prêts et dons, et un additif, distribué à la demande du président du Comité d'audit, a fourni un complément d'information sur les dépenses d'amortissement.

33. Le Comité a été informé que le système était entré en service le 1<sup>er</sup> novembre 2013, sans interruption ni problème majeur. Les travaux en cours pour la communication des informations devraient se conclure prochainement. Des travaux supplémentaires dans le cadre de la phase 1.5 sont également prévus, sous réserve de leur approbation par les comités de pilotage du projet.
34. Les membres ont souhaité obtenir des précisions concernant la date de démarrage de la phase 2, le calendrier prévu et l'état d'avancement.
35. Le Comité a été informé que la direction procédait à l'évaluation, en interne, de la portée et des coûts potentiels de la phase 2 avant que les travaux ne se poursuivent. Cette phase s'articulerait principalement autour des décaissements électroniques et du portail des emprunteurs. Le Comité a par ailleurs été informé que le plan initial prévoyant que la phase 2 serait achevée d'ici à la fin de 2015 sera retardé, principalement car l'examen de la portée, en cours à l'heure actuelle, doit être mené à terme avant de pouvoir passer des contrats pour les travaux des phases suivantes, ensuite parce que le projet comporte pour le personnel des efforts notables en termes d'apprentissage, et enfin parce que des activités de communication des informations sont encore en cours.

#### **Rapport financier régulièrement soumis au Conseil d'administration**

36. Le Comité a pris note du rapport de la direction sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2014.
37. Le Comité a été informé que la valeur du portefeuille de placements, exprimée en dollars des États-Unis, avait diminué de 71,6 millions d'USD, passant de 2,03 milliards d'USD au 31 mars à 1,959 milliard d'USD au 30 juin. Les principaux facteurs ayant contribué à cette diminution sont les suivants :
- flux nets représentés par les sorties relatives aux décaissements;
  - dons et dépenses administratives;
  - rentrées provenant du remboursement des prêts et des sommes encaissées au titre des contributions des États membres.
38. Les flux nets ont été légèrement compensés par le revenu des placements et les variations de change. Le portefeuille de placements a affiché un taux net de rendement de 1,28%, ce qui s'est traduit par un revenu net des placements équivalant à 25,1 millions d'USD. Durant les six premiers mois de l'année, soit au 30 juin 2014, le portefeuille de placements du FIDA a affiché un taux net de rendement de 2,28%, ce qui s'est traduit par un revenu net des placements équivalant à 44,9 millions d'USD.
39. Le Comité a été informé que les quatre catégories d'actifs sous gestion extérieure ont affiché des résultats positifs, supérieurs à leurs indices de référence respectifs. Même si tous les portefeuilles ont affiché des résultats positifs, il faut s'attendre à l'avenir à ce que les rendements diminuent lorsque la croissance économique mondiale et l'augmentation y afférente des taux d'intérêt surviendront. Tous les paramètres de risque restent en deçà des niveaux du budget des risques, conformément à l'Exposé de la politique de placement du FIDA.
40. Les membres se sont déclarés satisfaits du rendement du portefeuille. Le président du Comité a souligné la nature limitée du portefeuille de placements du FIDA, essentiellement constitué d'obligations à revenu fixe. Cette politique entraîne des contraintes pour la composition des actifs tout en offrant aux membres et aux parties prenantes un sentiment de sécurité; et elle expose le portefeuille au risque de taux d'intérêt, en excluant des possibilités notables de diversification et de couverture à une époque où ce risque ne cesse de croître sur les marchés financiers mondiaux.

**Mise à jour orale sur les derniers développements concernant les incidences financières de l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention)**

41. La direction a présenté une brève mise à jour informant le Comité qu'aucun fait important n'était survenu dans ce domaine. Il a été rappelé au Comité que le Secrétariat de la Convention avait été transféré à Bonn, et qu'un bureau de liaison avait été mis en place auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La majorité des membres du personnel du Mécanisme mondial se sont vus offrir un contrat par la Convention ou par le FIDA. Le Mécanisme mondial a également libéré les bureaux qu'il occupait au FIDA. Les fonds déposés sur le compte de garantie ont été bloqués, dans l'attente des décisions relatives aux affaires dont a été saisi le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT), à l'exception d'un versement de 640 000 USD récemment effectué en paiement de factures émises par la FAO et dont le règlement a été confirmé. Le Comité a été informé que le FIDA et le Secrétariat de la Convention collaborent activement afin de parvenir à la fermeture du compte, sur la base d'une solution acceptable par les deux parties, et de remettre les fonds au Secrétariat.
42. Il a été pris note de cette mise à jour.